



Avez-vous oublié de régler votre cotisation 2021 ? Les renouvellements sont toujours les bienvenus. Faites votre virement sur le compte BE05 5230 8048 0975

Cette année est très importante car elle sera comptabilisée pour le nombre de membres en ordre de cotisation lors du renouvellement en 2022 de la reconnaissance en tant que Fédération de notre association professionnelle auprès du SPF Classes Moyennes !



[View this email in your browser](#)



## Les psychologues cliniciens vont au Conseil d'Etat

La convention de l'INAMI "Offre soins psychologiques renforcée pour tous" continue de susciter de nombreuses émotions. Pour Uppsy-Bupsy, il était clair dès le départ qu'un certain nombre de conditions, imposées dans cette convention, ne sont pas compatibles avec les principes de notre pratique psychologique clinique. Nous renvoyons aux réflexions antérieures de [Stef Joos](#) et [Hilde Descamps](#) sur ce sujet;

Après mûre réflexion, nous avons décidé, avec les associations professionnelles Appelpsy-Klippy et APPPsy, d'agir en justice et d'entamer une procédure devant le Conseil d'État dans le but d'annuler cette convention.

Nous sommes conscients que de nombreuses personnes attendent des soins psychologiques abordables, mais les enjeux sont importants. Ces soins abordables sont organisés dans la convention de telle manière que le secret professionnel n'est plus respecté. En outre, l'autonomie du psychologue est restreinte à un point tel qu'il ne peut plus rechercher, avec la personne qui vient chercher de l'aide, la meilleure forme possible d'aide psychologique. Lorsque les soins psychologiques sont ainsi adaptés à ce qui est économiquement le plus rentable, cela signifie une grave atteinte à la qualité des soins.

Dans notre [communiqué de presse](#), nous avons formulé nos objections et proposé une alternative. Certains médias en ont parlé, mais n'ont donné qu'une partie de l'histoire ([De Standaard](#), [De Morgen](#), [VRT](#), [RTBF](#), [Het Laatste Nieuws](#)). Auparavant, un article est paru dans le [Knack](#) dans lequel un compte rendu plus nuancé de l'actualité de la convention était donné.

Dans son dernier bulletin d'information, la Commission des psychologues confirme nos objections concernant le secret professionnel.

Nous espérons qu'il s'agit là d'un signal clair pour l'INAMI et le ministère de la Santé publique, à savoir que les soins psychologiques ne peuvent être envisagés sous l'angle des soins médicaux

---

Voir aussi : 6 webinaires du LBSM concernant la question du confidentiel

---

### Assemblée générale 18 septembre 2021

Entre-temps, notre Assemblée générale a eu lieu ce 18 septembre. Ce fut une belle occasion de rencontrer les membres et de discuter ensemble de ce qui s'est passé au cours de l'année écoulée. Naturellement, une discussion sur la nouvelle convention ne pouvait être omise.

Différents thèmes ont été abordés : les effets de la pandémie et le lockdown, avec les témoignages de [Claudia Ucros](#) et [Johan Parisse](#). Stef Joos a fait un [rapport](#) sur le groupe de travail sur les soins psychologiques et la psychothérapie. Tania Schuddinck a parlé du groupe de travail sur les dossiers électroniques partagés des patients. Le comité de vigilance en matière de soins de santé mentale a été [présenté](#) par Hilde Descamps, et est apparu de facto déjà actif dans nos actions concernant la nouvelle convention. Paul Kestemont a [parlé](#) du fonctionnement du Conseil fédéral des professions de la santé mentale; Dans l'après-midi, Martine Vermeulen a brièvement évoqué les conventions précédentes sur le remboursement des soins psychologiques ([PPL](#), [Fedasil](#), [Pass dans l'Impasse](#)), laissant plus de temps pour une discussion sur la nouvelle convention de l'INAMI. Stef Joos a fait référence à un webinaire qui a eu lieu en néerlandais pour présenter la convention, son impact sur les soins à un large public de psychologues cliniciens et à la FAQ qui a suivi. Nous projetons d'organiser ce webinaire [en français](#) également.avec Martine Vermeulen comme présentatrice.

Après cette matinée passionnante, le rapport financier a été approuvé et le conseil d'administration a été déchargé dans l'après-midi.

De nouveaux membres du conseil d'administration ont été élus ; nous souhaitons la bienvenue à Philippe Grisar.

Le conseil est désormais composé comme suit : Stef Joos a été nommé président, Martine Vermeulen est vice-présidente. Dans les opérations quotidiennes, ils représenteront Upsy-Bopsy en tant que co-présidents. Paul Kestemont reste trésorier. Hilde Descamps devient secrétaire, avec Tania Schuddinck comme secrétaire adjointe. Wouter Mareels, Claudia Ucros, Philippe Grisar sont les autres membres du conseil d'administration.

L'Association pour la Psychothérapie Psychanalytique de Couple et de Famille est heureuse de vous communiquer la présentation de ses activités pour cette saison 2021 – 2022 !



L'Union Professionnelle des Psychologues a été reconnue comme Fédération Professionnelle par le Ministère des Classes Moyennes depuis 2011. En 2017, les statuts de l'asbl UPPSV ont été modifiés pour intégrer l'atle BUPSY (Beroeps Unie voor Psychologen). UPPsy-BUPsy défend les intérêts de ses membres:

➔ Membre de l'Assemblée plénière de la Commission des Psychologues

Membre du Conseil fédéral des professions des soins de santé mentale ←

#### NOS COORDONNEES



##### Siège social:

avenue des Croix de l'Yser 9,  
1120 Bruxelles  
Tél. 02/242 86 97

##### Secrétariat:

Helenboslaan 30  
2630 Aartselaar

Contact: [info@uppsy-bupsy.be](mailto:info@uppsy-bupsy.be)

Site: [www.uppsy-bupsy.be](http://www.uppsy-bupsy.be)

FB: <https://www.facebook.com/UPPsyBUPsy>

[www.uppsy-bupsy.be](http://www.uppsy-bupsy.be)

Nous voulons clarifier les formations nécessaires à l'exercice de la psychologie clinique et de la psychothérapie ainsi que leurs voies d'accès.

Nous considérons que la **psychothérapie** est un métier spécifique qui s'apprend à travers une formation exigeante, incluant un travail psychothérapeutique personnel et une pratique supervisée.

Nous souhaitons être un **relais d'information** entre les psychologues des différents secteurs concernant les informations politiques et les formations continues qui intéressent notre profession.

#### NOS MEMBRES



Nous pensons que la profession de psychologue doit être **organisée et évaluée par des psychologues** et que les associations professionnelles doivent être consultées dans les réglementations légales. Nos membres sont porteurs d'un master en psychologie ou d'un diplôme équivalent et de préférence enregistrés à la Commission des Psychologues.

Ils s'engagent à respecter le **code de déontologie** des psychologues ainsi que le **secret professionnel** qui permet de garder la confiance des clients, patients et institutions.

**Différentes catégories** de membres sont prévues.

Nous contacter? [info@uppsy-bupsy.be](mailto:info@uppsy-bupsy.be)



## UPPsy-BUPsy

UNION PROFESSIONNELLE  
DES PSYCHOLOGUES

#### NOS VALEURS

Nous représentons les psychologues des secteurs : clinique, recherche et enseignement, éducation, travail et organisation ainsi que les psychologues psychothérapeutes. Nous revendiquons d'être considérés comme **profession pleinement autonome**.

D'après la charte Européenne des psychologues, « quiconque doit pouvoir, selon son choix, s'adresser **directement et librement à un psychologue** ». Cela implique que les psychologues ne soient pas soumis à une prescription médicale. Nous sommes différents d'une profession médicale ou paramédicale et nous défendons tant la spécificité que la diversité de notre **pratique basée sur les sciences humaines** enseignées à l'université.

Nous revendiquons la **reconnaissance de la spécificité** de la santé mentale dans le champ de la santé qui permet des collaborations ouvertes et égalitaires utiles à nos consultants.

**Notre diversité** implique une collaboration respectueuse avec les autres professionnels dans les différents champs connexes dans l'intérêt de nos clients, patients et dans le respect de leurs confidences.

Copyright © 2018 UPPsy-BUPsy

**Notre souhait est que tous les psychologues se sentent reconnus dans leur profession!**



Copyright © 2021 UPPsy-BUPsy, All rights reserved.

Als lid van UPPsy-BUPsy bent u opgenomen in de ledenlijst die gebruikt wordt voor uitnodigingen voor de Algemene Vergadering, vormingen en studiedagen, nieuwsbrieven, hernieuwing van het lidgeld en informatie met betrekking tot het beroep van psycholoog.

#### Our mailing address is:

UPPsy-BUPsy  
Privé-adres  
Aartselaar 2630  
Belgium

[Add us to your address book](#)

Want to change how you receive these emails?  
You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#).